

Porélia garde le cap

Malgré six installations en 2022 et un cumul de 24 installations

sur les dix dernières années, le groupement finistérien Porélia a enregistré une baisse de 5,9 % du nombre de porcs charcutiers vendus l'an passé, à un peu plus de 850 000 têtes contre 904 000 en 2021. 53 % d'entre eux ont été vendus via le MPB.

« C'est dans nos gènes », a rappelé Morgane Rannou, sa présidente, à l'occasion de l'assemblée générale du groupement le 23 juin dernier. « Conformément aux engagements du conseil, les éleveurs ont tous perçu le prix de base défini par le marché du porc. » Elle souligne que des compensations ont été



Les dirigeants de Porélia, de gauche à droite, Éric Thomas (Trésorier), Morgane Rannou (présidente), Olivier Billon (vice président), Emmanuel David (responsable commercial), Rachel Rivière (directrice) et Rémi Berthevas (responsable technique). ©D. Poilvet

versées aux éleveurs les plus impactés par les retards de départs sur les trois premiers mois de 2022. « Par ailleurs, le paiement des mâles castrés a été mutualisé afin que le

même prix soit appliqué à tous les éleveurs, quel que soit l'abattoir. » Aujourd'hui, tous sont à +3 centimes par rapport au prix de base, sauf JPA qui n'accorde pas de plus-value

pour les mâles castrés vendus en direct. En 2023, de nouveaux projets d'agrandissement ou de restructuration voient le jour chez les adhérents du groupement. Cependant, la présidente déplore un contexte tendu dans le Finistère. « De nombreux dossiers ont été déférés devant le tribunal administratif. Plusieurs ont fait l'objet d'une annulation de leurs autorisations. » Elle déplore qu'en bassin versant algues vertes, tous les dossiers d'agrandissement seront soumis à une procédure d'autorisation environnementale. « Ces décisions prises par le préfet du Finistère auront des conséquences pour la production », met-elle en garde. **RD.P.**